



La Société d'Encouragement au Progrès

Cotisations 2017

(En partie déductibles de vos impôts)

- Membre actif : 40 € Personne morale : 100 €
 Membre donateur : ou 60 € DON : €
 Membre bienfaiteur : ou 80 € Cotisation "Membre à vie" 10 x Cotisation annuelle

TOTAL : €

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	
Courriel :	
Téléphones :	

Uniquement par chèque à l'ordre de la S.E.P. (ni espèces, ni mandat, ni lettre recommandée)
De l'étranger uniquement par virement (*éviter les commissions de banque*)

Hervé MATEO
Trésorier de la S.E.P.
17, rue de l'Audience
95600 EAUBONNE